Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 44%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)	Jury par défaut	Autres candidats	7	33	33	8	8
		Bacheliers professionnels toutes séries	38	93	93	93	28
		Bacheliers technologiques toutes séries	40	95	95	95	33

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	19	19	2	2	25 %
			Masculin	14	14	6	6	75 %
			Total	**33**	**33**	**8**	**8**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	39	39	39	14	50 %
			Masculin	54	54	54	14	50 %
			Total	**93**	**93**	**93**	**28**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	55	55	55	20	60,6 %
			Masculin	40	40	40	13	39,4 %
			Total	**95**	**95**	**95**	**33**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	11	11	1	1	12,5 %
				AB	10	10	2	2	25 %
				B	9	9	5	5	62,5 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	**31**	**31**	**8**	**8**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	0	0	
				Total	**2**	**2**	**0**	**0**	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	12	12	12	9	32,1 %
				AB	39	39	39	9	32,1 %
				B	28	28	28	6	21,4 %
				TB	13	13	13	4	14,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**93**	**93**	**93**	**28**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	21	21	21	4	12,1 %
				AB	24	24	24	9	27,3 %
				B	32	32	32	13	39,4 %
				TB	14	14	14	6	18,2 %
				TBF	4	4	4	1	3 %
				Total	**95**	**95**	**95**	**33**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)	Jury par défaut	Autres candidats	Non scolarisés	1	1	0	0	0 %
			Autres	32	32	8	8	100 %
			Total	**33**	**33**	**8**	**8**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	89	89	89	26	92,9 %
			En réorientation	1	1	1	1	3,6 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Autres	2	2	2	1	3,6 %
			Total	**93**	**93**	**93**	**28**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	85	85	85	30	90,9 %
			Autres	10	10	10	3	9,1 %
			Total	**95**	**95**	**95**	**33**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	83	83	83	28
			Autres doublettes	10	10	9	3
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	58	58	58	17
			Commercialisation et services en restauration	30	30	30	9
			Autres spécialités	1	1	1	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	89,2 %	89,2 %	90,2 %	90,3 %
		Autres doublettes	10,8 %	10,8 %	9,8 %	9,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (7457)	Jury par défaut	Cuisine	65,2 %	65,2 %	65,2 %	63 %
		Commercialisation et services en restauration	33,7 %	33,7 %	33,7 %	33,3 %
		Autres spécialités	1,1 %	1,1 %	1,1 %	3,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en LV	Aptitude à la communication orale et écrite	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Notes et appréciations des bulletins	Très important
Savoir-être	Qualités relationnelles	Appréciations des bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Bonne connaissance des attendus de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication et engagement	Sens de l'intérêt général, esprit d'équipe	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Résultats académiques insuffisants
Absence de motivation pour la filière

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Effectivité de ce critère

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers des candidats ont été classés par une commission d'examen des voeux.
Cette commission s'est basée sur la moyenne pondérée résultant de l'évaluation quantitative paramétrée sur Parcoursup en fonction du bacalauréat d'origine.
Nous rappelons que cette formation réserve sur décision académique un pourcentage de places aux bacheliers professionnels.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le travail en équipe est une donnée essentielle pour envisager une formation dans l'hotellerie retauration, notamment dans le cadre de la démarche de projet. Le candidat doit disposer de compétences relationnelles et d'aisance dans la communication tant écrite qu'orale aussi bien en langue française qu'en langues étrangères.

Signature :
Laurent MACQUET,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée des Métiers - Hotelier